



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

DIRECTION DE LA FORMATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Aux organes consultés (selon liste publiée) et à
toute personne intéressée

Direction de la formation
et des affaires culturelles DFAC
Direktion für Bildung
und kulturelle Angelegenheiten BKAD

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 06
www.fr.ch/DFAC

Réf : SBS/FP/nn/25-164/Teams/Matu27
T direct: +41 26 305 12 41
Courriel: S2@fr.ch

Fribourg, le 1^{er} octobre 2025

Projet Matu2027 : mise en consultation de la nouvelle grille horaire

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la consultation sur la nouvelle grille horaire des collèges fribourgeois. La présente version a été élaborée dans le cadre de notre projet Matu2027. Elle tient compte des exigences actuelles de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de la Confédération et concrétise les objectifs et les impulsions issus du projet. Celui-ci vise à assurer la pérennité du Collège et son adaptation aux défis futurs.

Afin que vous puissiez placer les documents dans leur contexte, la situation initiale et les principales phases du projet fribourgeois Matu2027 sont décrites ci-après.

Contexte

L'Assemblée plénière de la Conférence suisse des directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a adopté, en 20 juin 2023, le règlement révisé concernant la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et, une année plus tard, le nouveau plan d'études cadre pour les écoles de maturité gymnasiale. Ces nouvelles bases légales nationales visent à faire évoluer la maturité gymnasiale de manière coordonnée entre la Confédération et les cantons, en garantissant un accès sans examen aux hautes écoles universitaires tout en adaptant la formation aux défis sociétaux actuels, tels que la numérisation et la durabilité.

Matu2027 : projet fribourgeois

Pour le canton de Fribourg, cette réforme nationale a représenté une opportunité de mener une réflexion large et approfondie sur la formation gymnasiale. Le projet cantonal « Matu2027 » a été lancé en novembre 2023, avec une entrée en vigueur des résultats validés à la rentrée scolaire 2027.

La première phase du projet, achevée en avril 2025, a mobilisé cinq groupes de travail cantonaux composés d'une quarantaine d'enseignantes et d'enseignants. Ces groupes ont traité des mandats partiels couvrant les plans d'études cantonaux (branches fondamentales, options spécifiques et complémentaires), les compétences transversales (autonomie), les thèmes transversaux (éducation au développement durable), le bilinguisme et la mobilité, ainsi que le travail de maturité et

l'interdisciplinarité. Les résultats de ces réflexions ont été publiés en mai 2025 dans le rapport d'impulsion Matu2027. Nous nous réjouissons de ce travail préparatoire qui repose sur une large assise : le rapport d'impulsion définit, d'une part, les principes directeurs pour encadrer les travaux ultérieurs et, d'autre part, il sert de source d'inspiration pour la poursuite des travaux au niveau du canton et des collèges. Il s'agit désormais de concrétiser les objectifs du projet en fonction des particularités cantonales et des profils spécifiques de chaque école.

La deuxième phase, entamée en mai 2025, capitalise sur cet élan. Cinq nouveaux groupes de travail cantonaux ont été constitués pour clarifier des questions essentielles, dont le mandat 1 dédié à la grille horaire. Ce groupe composé des membres du groupe de pilotage Matu2027, a élaboré plusieurs variantes de grilles horaires en s'appuyant sur les principes directeurs du rapport d'impulsion et les nouvelles bases légales fédérales, sans modifier le nombre total des heures enseignées (137 heures hebdomadaires réparties sur les 4 ans de collège). Ces variantes ont ensuite été discutées avec un groupe de résonance incluant des représentants des groupes de travail de la phase I, de l'AFPESS, du SSP et des proviseurs de chaque école. Après ce travail préparatoire approfondi, nous sommes maintenant prêts à procéder à cette large consultation sur le sujet. Après vos retours et la décision sur la grille horaire, la rédaction du plan d'études cantonal pourra commencer. Parallèlement, les collèges étudieront et discuteront le rapport d'impulsion, puis planifient le projet de mise en œuvre propre à leur établissement.

La troisième phase du projet se déroulera durant l'année scolaire 2026/2027 et comprendra une large consultation sur le règlement cantonal sur la formation gymnasiale. Ce règlement précisera notamment les dispositions relatives au travail de maturité, aux échanges et à la mobilité, à l'engagement en faveur du bien commun, aux critères de réussite, aux examens de maturité, à l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, ainsi qu'à l'égalité des chances. Les parties prenantes seront invitées à formuler leurs observations dans le cadre de cette procédure. Nous espérons une participation active et créative. Parallèlement, les collèges engageront la mise en œuvre concrète du projet Matu2027.

À partir de l'année scolaire 2027/2028, commence la quatrième et dernière phase du projet : les élèves qui commenceront leur collège cette année-là suivront un enseignement organisé selon la nouvelle grille horaire et le nouveau plan d'études cantonal. Les collèges poursuivront leurs travaux de développement interne. Cette phase fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation continu, afin de garantir la qualité et la cohérence de la mise en œuvre, et se terminera avec l'année scolaire 2030/2031.

Evolutions proposées par la grille horaire

Tout en maintenant la caractéristique fribourgeoise d'un enseignement en philosophie et en science des religions, plusieurs évolutions sont proposées, dont voici les principales :

- > Une intégration renforcée des compétences et thèmes transversaux grâce à l'introduction de 10 journées de projets par année, permettant aux élèves de développer notamment leur curiosité, leurs capacités d'analyse et de collaboration.
- > Un ajustement des volumes horaires avec un renforcement des arts, ainsi que du domaine des mathématiques, de l'informatique et des sciences expérimentales, afin de d'obtenir un meilleur équilibre entre les différents domaines.

- > Une nouvelle organisation des options complémentaires, favorisant l'interdisciplinarité et la préparation aux études universitaires.
- > Un développement de l'apprentissage des langues par l'enseignement en immersion :
 - o Nouvelle approche du bilinguisme, renforçant les contacts entre communautés linguistiques et contraignant chaque élève à suivre un cours donné dans la langue partenaire.
 - o Possibilité de suivre dans la langue partenaire, en italien ou en anglais un ou plusieurs semestres de l'option complémentaire.

Ce projet de grille horaire est mis en consultation jusqu'au 1er décembre 2025. Tous les documents se trouvent sur le site Internet du S2 (Projet cantonal Matu2027), notamment un document d'explications qui vous permettra de comprendre les raisons qui ont motivé les propositions de changement, la grille horaire actuelle ainsi que les liens vers le droit supérieur.

D'ici au **1^{er} décembre 2025**, nous vous invitons à examiner les propositions et à nous faire part de vos remarques, suggestions ou préoccupations via le questionnaire électronique. Vous avez aussi la possibilité de nous transmettre votre propre proposition de grille horaire. **Tous les documents et informations sur la consultation se trouvent sur la page Internet du [projet Matu2027](#).**

La consultation n'est pas limitée aux destinataires de cette consultation ; chacun et chacune peut exprimer son avis, à condition de nous le faire parvenir dans le délai indiqué (il ne sera pas fait de rappel de ce délai et les réponses qui nous parviendraient après cette date ne pourront plus être prises en compte).

Les résultats de la consultation feront l'objet d'une publication, permettant à chacun et chacune de prendre connaissance des contributions exprimées. Ils contribueront à l'élaboration finale de la grille horaire qui sera communiquée à la fin du mois de janvier 2026.

Le Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré se tient volontiers à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Nous vous invitons à profiter de cette opportunité de vous exprimer, vous remercions de votre intérêt et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Sylvie Bonvin-Sansonnens
Conseillère d'Etat, Directrice